

28^e CONGRÈS de L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT RURAL

www.droit-rural.com

Créée en 1957 et fédérant actuellement 16 sections régionales, l'A.F.D.R. a pour objectif :

- D'étudier toutes questions de droit rural et d'environnement, de formuler des propositions et avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, communautaires, étrangers, intergouvernementaux et internationaux.
- De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, de l'économie rurale et de la sociologie rurale en France, dans l'Union Européenne et à l'étranger.
- D'adhérer à tous groupements ou organismes nationaux, communautaires ou internationaux poursuivant le même objet.
- D'organiser chaque année, un congrès réunissant les sections régionales sur tous les thèmes d'actualité juridique concernant l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'environnement.

Elle se caractérise par :

- Un conseil d'administration composé d'universitaires et de praticiens du monde rural.
- Des sections régionales constituées sous forme d'association loi 1901 organisant chaque année des réunions et manifestations locales ou inter-régionales.

Parmi les centres d'intérêt de l'A.F.D.R., citons :

- Le statut du fermage et les contrats d'exploitation.
- L'aménagement du territoire.
- La diversité des organisations agricoles et leurs rôles.
- La qualité des produits et la sécurité alimentaire.
- Les obtentions végétales, les OGM.
- Les AOC, les signes de qualité.
- L'eau.
- L'environnement.
- Les formes juridiques d'exploitation et de production.
- Les procédures collectives en agriculture.
- La chasse et le droit national et communautaire.
- Les droits incorporels, les droits de produire.

Les congrès nationaux :

- 1983 Bourges - Les faillites en agriculture
- 1984 Bordeaux - La coopération en agriculture
- 1985 Dijon - Le statut de l'exploitant, le statut de l'exploitation
- 1986 Rennes - La création de l'entreprise agricole
- 1987 Arras - Le droit d'exploiter et le droit de produire
- 1988 Aix-en-Provence - Agriculture en milieu péri-urbain
- 1989 Amiens - Les structures agricoles françaises face à l'Europe
- 1990 Montpellier - L'autonomie du droit rural
- 1991 Rouen - La gestion patrimoniale d'un bien rural
- 1992 Toulouse - L'aménagement de l'espace rural
- 1993 Paris - Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
- 1994 Angers - L'entreprise agricole et le statut du fermage
- 1995 Reims - Vins et autres produits de qualité
- 1996 Caen - Une nouvelle loi d'orientation - un pacte pour l'agriculture ?
- 1997 Bordeaux - Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
- 1998 Amiens - Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
- 2000 Paris - Le contrat en agriculture
- 2001 Le Havre - La multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
- 2002 Nîmes - Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
- 2003 Mâcon - La liberté d'entreprendre en agriculture
- 2004 Rennes - Quelle place demain pour la coopération agricole ?
- 2005 Bayeux - La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
- 2006 Strasbourg - Les concours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
- 2007 Toulouse - La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
- 2008 Lille - L'entreprise agricole à la recherche de son statut
- 2009 Aix-en-Provence - Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?
- 2010 Reims - La politique de qualité des produits agricoles

LYON
14 et 15
octobre
2011

28^e
CONGRÈS de
L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DE DROIT RURAL

L'ESPACE RURAL :
vers un espace de conciliation et d'équilibre ?



Vendredi 14 octobre 2011

- 8 h 45 Accueil des congressistes
9 h 00 Allocutions de bienvenue :
Monsieur le Professeur Hugues FULCHIRON, Président de l'Université Lyon 3
Monsieur le Professeur Louis AUGUSTIN-BARRIÈRE, Doyen de la faculté de droit, Université Lyon 3
Maître François ROBBE, Avocat à la Cour d'appel de LYON, Président de l'AFDR RHÔNE-ALPES,
Maître de conférences à l'Université Lyon 3
9 h 15 **Ouverture des travaux par Monsieur le Bâtonnier Jacques DRUAIS,**
Avocat à la Cour d'appel de RENNES, Président de l'AFDR.

9 H 30 PREMIÈRE PARTIE : D'un usage privatif à des fins agricoles... vers la satisfaction d'intérêts multiples, privés comme publics

Sous la présidence de Monsieur le Professeur Philippe BILLET, Professeur à l'Université Lyon 3, Président de la Société Française de Droit de l'Environnement

A - L'ÉVOLUTION DES USAGES PRIVATIFS DE L'ESPACE RURAL

1 - Évolution et état des lieux de l'usage de l'espace rural

- 9 h 40 Monsieur Robert LEVESQUE, Directeur de Terres d'Europe SCAFR (Société Centrale d'Aménagement Foncier Rural).

2 - Les énergies renouvelables, nouveau champ d'activité pour les entrepreneurs agricoles

- 10 h 00 Madame Bernadette LEBAUT-FERRARESE, Maître de conférences à l'Université LYON 3.

B - EPF ET SAFER, OUTILS DE PRÉSERVATION DU TERRITOIRE RURAL

- 10 h 20 Monsieur Emmanuel HYEST, Président de la SAFER HAUTE-NORMANDIE, Président de la FNSAFER.

Le travail des SAFER et des EPF sur le terrain dans la gestion de l'espace rural

- 10 h 40 Débat avec la salle

- 10 h 50 **Pause**

C - VERS UNE PUBLICISATION DE LA GESTION DE L'ESPACE RURAL

Sous la présidence de Maître François ROBBE

1 - Le territoire agricole dans les documents d'urbanisme

- 11 h 20 Maître Jean-François ROUHAUD, SCP DRUAIS-LAHALLE ET ASSOCIES, Avocat à la Cour d'appel de Rennes, membre de l'AFDR BRETAGNE.

- 11 h 40 Maître Franck BARBIER, Avocat à la Cour d'appel de Rennes, membre de l'AFDR BRETAGNE.

2 - Planification de l'usage de l'eau

- 12 h 00 Madame Carole HERNANDEZ-ZAKINE, Juriste chargée de l'équipe eau à l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), membre de l'AFDR ILE-DE-FRANCE

- 12 h 20 Débat avec la salle

- 12 h 30 **Déjeuner**

14 H 30 DEUXIÈME PARTIE : Illustrations des conflits d'usage de l'espace rural

Président de séance : Monsieur Jacques FOYER, Professeur émérite, Université Panthéon-Assas

A - L'AGRICULTURE ET LES ACTIVITÉS DE TOURISME ET DE LOISIRS

1 - La déspecialisation des chemins ruraux et des chemins d'exploitation

- 14 h 40 Maître Jean DEBEAURAIN, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, Président de l'AFDR PACA.

2 - Chasse et agriculture

- 15 h Madame Annie CHARLEZ « Chef de la mission Conseil Juridique » à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), membre de l'AFDR ILE-DE-FRANCE

3 - L'agriculture face aux activités de tourisme et de loisirs en montagne

- 15 h 20 Monsieur le Bâtonnier Philippe TOUSSET, Avocat à la Cour d'appel de CHAMBERY, membre de l'AFDR RHÔNE-ALPES

- 15 h 40 Madame Odile BOSSY, Juriste à l'association Solidarité-paysans Drôme Ardèche, Doctorante, Université Pierre Mendès-France GRENOBLE II

- 16 h 00 Débat avec la salle

- 16 h 15 **Pause**

B - LA GESTION DES DÉCHETS DANS L'ESPACE RURAL

(centres d'enfouissement, décharges urbaines et épandage des boues des stations d'épuration)

- 16 h 30 Maître Marie-Christine BALTAZAR, Avocat à la Cour, membre de l'AFDR SUD-OUEST.

- 17 h 00 Débat avec la salle

17 H 30 FIN DES TRAVAUX

20 H 30 DÎNER DE GALA

Restaurant l'Arc-en-ciel, Hôtel Radisson Blu

Samedi 15 octobre 2011

9 H 00 TABLES RONDES :

animées par Maître Blandine DUMONTET et Maître François ROBBE, Avocats à la Cour d'appel de Lyon

La diversification des activités dans l'espace rural :

Madame Anne-Marie LE ROUEIL, Présidente du Syndicat National des Professions du Chien et du Chat (SNPCC)

Monsieur Olivier CARLET, agriculteur (céréalière), entrepreneur de travaux agricoles, spécialisé dans le traitement des déchets et le bois-énergie

Madame Delphine DRACHE, juriste à la FDSEA de Haute Savoie

Le partage des ressources et de l'espace rural

Maître Charles LAGIER, Avocat à la Cour d'appel de LYON, Président de Jurichasse

Monsieur le Président de la Fédération départementale de chasse du Rhône

Monsieur Jacques ROUSTIDE, maire de CHASSAGNES, conseiller général de la Haute-Loire, délégué à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Monsieur Hervé CARDON, Directeur juridique, ERDF

Monsieur Jo GIROUD, Président de la Chambre d'agriculture du Rhône, Vice-Président de l'APCA

11 H 30 SYNTHÈSE, CONCLUSIONS, PROPOSITIONS

sous l'autorité de Monsieur le Bâtonnier Jacques DRUAIS, Président de l'Association Française de Droit Rural

12 H 30 FIN DES TRAVAUX

12 H 45 BRUNCH

14 h 30 Visite du Vieux Lyon et de la Colline de Fourvière (sur inscription)